

PROCURATION
DEVANT SERVIR AUX ASSEMBLÉES EXTRAORDINAIRES DES INVESTISSEURS DU
FONDS EUROPÉEN MACKENZIE IVY, DU FONDS D' ACTIONS NORD-AMÉRICAINES
MACKENZIE BLUEWATER, DU FONDS NORD-AMÉRICAIN ÉQUILIBRÉ MACKENZIE
BLUEWATER ET DU FONDS D' ACTIONS MONDIALES À GESTION FISCALE MACKENZIE

29 septembre 2026

Je soussigné, porteur de titres de fonds communs de placement du ou des fonds indiqués ci-après (individuellement, un « **Fonds** »), nomme par la présente Jeff Ray, vice-président, Solutions produits et Expérience utilisateur, ou, s'il n'est pas présent aux assemblées extraordinaires, Matt Grant, vice-président des services juridiques, tous deux de Corporation Financière Mackenzie, le gestionnaire des Fonds, ou, à la place de ces personnes,, comme mon fondé de pouvoir, avec plein pouvoir de substitution, pour assister, agir et voter en mon nom aux assemblées extraordinaires des porteurs de titres des Fonds (les « **investisseurs** ») devant se tenir le 4 novembre 2026 à 9 h 30, ou à toute reprise de celles-ci en cas d'ajournement, au 180, rue Simcoe, à Toronto (Ontario), dans la même mesure et avec les mêmes pouvoirs que si j'y assistais en personne, et donne aux fondés de pouvoir désignés ci-dessus pour directive expresse d'exercer les droits de vote attachés aux titres des Fonds inscrits à mon nom conformément aux instructions énoncées plus bas (voir notes 1 et 2 ci-après).

Options de vote par procuration

Si vous n'avez pas l'intention d'assister aux assemblées extraordinaires des Fonds, veuillez transmettre votre formulaire de procuration par l'un des trois moyens suivants :

1. en accédant au site www.secureonlinevote.com, en y entrant le numéro de contrôle à 12 chiffres indiqué ci-dessous et en suivant les instructions simples affichées sur le site;
2. en télécopiant votre formulaire de procuration rempli au 1-888-496-1548 (sans frais);
3. en retournant le formulaire de procuration dûment daté et signé au moyen de l'enveloppe-réponse affranchie fournie à cet effet.

Pour que vos droits de vote puissent être exercés aux assemblées extraordinaires, votre formulaire de procuration doit parvenir à Traitement des procurations, 1160-2375 Fremont Street, Port Coquitlam (Colombie-Britannique) V3B 9Z9 avant le 30 octobre 2026 à 17 h (heure de l'Est) au plus tard.

Résolutions relatives aux propositions – Assemblées du 4 novembre 2026
(porteurs de titres des Fonds)

VOTEZ UNIQUEMENT À L'ÉGARD DES FONDS DONT VOUS DÉTENEZ DES TITRES.

1. Voter **Pour** ☐ **Contre** ☐ la résolution présentée dans la circulaire de sollicitation de procurations approuvant la fusion du Fonds européen Mackenzie Ivy et du Fonds d'actions internationales Mackenzie GQE décrite dans la circulaire de sollicitation de procurations.
2. Voter **Pour** ☐ **Contre** ☐ la résolution présentée dans la circulaire de sollicitation de procurations approuvant la fusion du Fonds d'actions nord-américaines Mackenzie Bluewater et du Fonds de croissance américaine Mackenzie Bluewater décrite dans la circulaire de sollicitation de procurations.
3. Voter **Pour** ☐ **Contre** ☐ la résolution présentée dans la circulaire de sollicitation de procurations approuvant la fusion du Fonds nord-américain équilibré Mackenzie Bluewater et du Fonds de revenu stratégique mondial Mackenzie décrite dans la circulaire de sollicitation de procurations.
4. Voter **Pour** ☐ **Contre** ☐ la résolution présentée dans la circulaire de sollicitation de procurations approuvant la fusion du Fonds d'actions mondiales à gestion fiscale Mackenzie et du Fonds mondial de dividendes Mackenzie décrite dans la circulaire de sollicitation de procurations.

Si des modifications d'une résolution sont proposées aux assemblées extraordinaires, ou à toute reprise de celles-ci en cas d'ajournement, ou si d'autres questions dont le gestionnaire des Fonds n'a pas actuellement connaissance sont dûment soumises aux assemblées extraordinaires, ou à toute reprise de celles-ci en cas d'ajournement, la présente procuration confère aux fondés de pouvoir le pouvoir discrétionnaire de voter à l'égard de ces modifications ou de ces autres questions en exerçant au mieux leur jugement.

Je révoque toute procuration donnée précédemment à l'égard des assemblées extraordinaires. La présente procuration est sollicitée au nom des Fonds. Les investisseurs peuvent nommer une personne autre que les fondés de pouvoir désignés ci-dessus pour assister et agir en leur nom aux assemblées extraordinaires. Pour exercer ce droit, il leur suffit d'inscrire le nom du fondé de pouvoir de leur choix dans l'espace vide prévu à cet effet plus haut.

FAIT le 2026.

.....
Signature de l'investisseur

.....
Nom de l'investisseur
(en caractères d'imprimerie)

NOTES :

1. Si aucune directive de vote pour ou contre une résolution énoncée ci-dessus n'est donnée, les fondés de pouvoir sont tenus d'exercer les droits de vote attachés aux titres représentés par la présente procuration en votant **POUR** la résolution.
2. La procuration doit être signée et datée par l'investisseur inscrit ou par son fondé de pouvoir dûment autorisé par écrit. Si l'investisseur est une société, la procuration doit être signée et datée par un dirigeant ou un représentant dûment autorisé de la société. Si la procuration n'est pas datée dans l'espace prévu à cet effet, elle est réputée porter la date de son envoi par la poste.